Chers parents,

Suite au premier conseil d'école du 18/10/2022 lors duquel la Mairie n'a pas pu être représentée, les parents délégués ont rencontré Mr Le Maire et ses adjoints à deux reprises.
Nous avons pu aborder les points suivants :

- Le train en bois présent dans la cour des maternelles : ce dernier est lasuré une fois par an. Les vis ont été coupées. La Mairie ne peut pas investir d'avantage pour le moment.
- Le revêtement sous le jeu de l'école maternelle : des recherches sont en cours afin de trouver un revêtement adapté.
- Le traçage au sol : les plans ont été récupérés tout comme la traceuse à deux roues. Des parents ont fourni gracieusement de la peinture et la Mairie en a acheté pour compléter. Du fait de la présence du centre de loisirs au sein de l'école pendant les vacances de Noël et des congés des employés communaux sur cette période, le traçage ne pourra peut-être se faire qu'aux vacances de février 2023.
- La présence des poubelles dans la cour des maternelles : Mr Le Maire rappelle que les enfants n'ont pas à jouer avec les poubelles. Il n'y a pas la présence d'odeurs car ce sont surtout des déchets recyclables. Il reste néanmoins la pollution visuelle.

L'achat d'une parcelle derrière l'école est en cours d'acquisition et pourrait solutionner ce problème.

- La sécurité devant l'école : Mr Le Maire tout comme les parents délégués déplorent le manque de civisme et le non respect du code de la route de certains habitants qui empruntent la rue devant l'école en sens interdit. **Nous rappelons donc qu'il est nécessaire de rouler au pas devant une école et de respecter les panneaux de signalisation.**

Mr Le Maire a pu échanger avec la Communauté de Commune. L'installation d'un dos d'âne n'est pas possible devant l'école, tout comme des barrières devant l'entrée en complément des plots (accès pompiers, plan vigipirate).

Nous apprenons que les lignes de bus vont être augmentées sur la commune d'ici septembre. La localisation des arrêts est en cours d'étude.

- Les interphones : ils sonnent dans les classes concernées ce qui est très appréciable. Cependant, les maîtresses doivent sortir de leur classe pour aller ouvrir le portillon ce qui pose toujours le problème de la sécurité pour les élèves et la responsabilité des enseignantes. A l'heure actuelle, la Mairie ne peut pas investir davantage.
- La cantine : Les menus seront annoncés sur le site de la Mairie sous réserve de modifications en fonction de l'arrivée des produits.

Les secrétaires de Mairie envoient maintenant des mails pour annoncer les factures, les rappels d'échéance ainsi que les rappels d'inscription pendant les vacances scolaires. Nous les en remercions.
Mr Le Maire exprime également son inquiétude pour l'avenir, notamment au niveau du budget communal.

Nous vous informons que le deuxième conseil d'école aura lieu le mardi 28 février 2023.
Afin que nous puissions vous représenter et y aborder des points essentiels à la vie de nos enfants à l'école, nous sommes à l'écoute de vos questions, vos idées, vos remarques, vos félicitations.
Vous pouvez nous les transmettre par :
- mail à l'adresse suivante : p.delegues-agnin@hotmail.com (anonymat garanti)
- le biais de la boite aux lettres à l'entrée de l'école.

En vous remerciant pour votre confiance.

L'équipe des parents délégués

J'ai une question

J'ai une idée

Je félicite / J'ai une remarque